

Château-Thierry  
Cité à pieds



# TOURNOI DE BUBBLE FOOT

12 ÉQUIPES DE 5 JOUEURS  
+ DE 16 ANS

**SUR INSCRIPTION**

**9H-22H**

BULLETIN RÉPONSE ET PAIEMENT  
CHÈQUE DE 25€ PAR ÉQUIPE  
À L'ORDRE DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE CHÂTEAU-THIERRY  
À TRANSMETTRE À L'OMS

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

**SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2017**

PALAIS DES SPORTS MARCEL LESAGE ET JACQUES ROYER-CRÉCY

POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES  
BULLETIN RÉPONSE DISPONIBLE SUR INTERNET



WWW.CHATEAU-THIERRY.FR



@CHATEAU\_THIERRY



OMS.CT@ORANGE.FR



VILLE CHÂTEAU-THIERRY



# RÈGLEMENT



## ARTICLE 1. MISE EN SITUATION

Une séance d'information vous sera offerte au début de chaque partie afin de vous expliquer les règlements du jeu. Cette séance est obligatoire pour tous les participants. De plus, vous devez lire et signer le document «décharge et désistement de responsabilité, acceptation des risques et convention d'indemnisation» avant le début de toute partie.

## ARTICLE 2. MISE EN JEU

Au début de chaque période de jeu, et suite à un but marqué par l'une des deux équipes, les joueurs se retranchent derrière leur ligne de charge (qui aura été établie auparavant par les deux arbitres en chef). Au coup de sifflet de l'arbitre, les deux équipes s'élancent en direction du ballon qui est au centre du terrain, et le jeu peut continuer.

## ARTICLE 3. COUP DE SIFFLET

Au coup de sifflet de l'arbitre, tous les joueurs doivent cesser immédiatement de jouer et ne pas bousculer l'adversaire, sous peine d'expulsion de la partie. L'arbitre doit s'assurer de ne pas négliger toutes les situations dangereuses pouvant compromettre leur sécurité, ainsi que celle des joueurs et des spectateurs.

## ARTICLE 4. COUP DE PIED

Il est strictement interdit de donner un coup de pied à un autre joueur et sur le matériel, sous peine d'expulsion de la partie. Il n'y aura alors aucun remboursement des frais déjà payés.

## ARTICLE 5. RÔLE DES JOUEURS

Les joueurs ne peuvent pas changer de position avec leur gardien. Pas de changement possible durant le match, en raison du délais de préparation et d'hygiène.

## ARTICLE 6. DÉLIMITATION DU TERRAIN

Lorsque le ballon quitte la zone de jeu, l'équipe qui n'a pas touché le ballon en dernier doit le reprendre avec un botté sur la ligne de jeu extérieure, après le coup de sifflet de l'arbitre. L'adversaire doit être à plus de trois mètres du ballon. Il est strictement interdit de jouer à l'extérieur du terrain.

## ARTICLE 7. GARDIEN DE BUT

Le gardien de but ne peut jouer qu'à l'intérieur de sa zone défensive. N'étant pas équipé d'une Bulle, il n'a pas le droit d'utiliser ses mains.

## ARTICLE 8. EQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

Le port de la bulle géante qui vous sera prêtée est obligatoire lors de la partie en cours, sinon l'arbitre devra absolument arrêter le jeu d'un coup de sifflet. Nous vous suggérons d'apporter des protège-genoux.

## ARTICLE 9. RESPECT ET HYGIÈNE

À la fin de la partie, vous devrez laver la bulle que vous avez utilisée, par respect pour le prochain participant. Un produit nettoyant et une lingette vous seront fournis.

## ARTICLE 10. PORT DES LUNETTES

Il est strictement interdit de porter vos lunettes pour la vue. Seules des lunettes de sécurité avec \*ganses seront acceptées. Portez des verres de contact si vous ne pouvez pas bien visualiser le jeu sans vos lunettes.

\*exemple : les lunettes des cyclistes

## INFORMATIONS IMPORTANTES

**RENDEZ-VOUS À 9H**

**EMPORTEZ UNE PAIRE DE CHAUSSURES PROPRES**

**25 € PAR ÉQUIPE** (4 JOUEURS ET UN GARDIEN, POSSIBILITÉ D'AVOIR UN REMPLAÇANT)

**16 ANS MINIMUM**

**MIXITÉ POSSIBLE**

**UNE SEULE ET MÊME COULEUR POUR CHAQUE JOUEUR D'UNE ÉQUIPE**

**PREMIER MATCH - 10H / FINALE - VERS 20H**

**CONCOURS DE TIR AU BUT DURANT LA PAUSE MÉRIDIANNE**

## POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



[WWW.CHATEAU-THIERRY.FR](http://WWW.CHATEAU-THIERRY.FR)



[@CHATEAU\\_THIERRY](https://twitter.com/CHATEAU_THIERRY)



[OMS.CT@ORANGE.FR](mailto:OMS.CT@ORANGE.FR)



[VILLE CHATEAU-THIERRY](https://www.facebook.com/VILLE.CHATEAU-THIERRY)

# BULLETIN D'INSCRIPTION



NOM DE L'ÉQUIPE

RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE

NOM : ..... PRÉNOM : ..... DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : ..... CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TÉLÉPHONE : ..... EMAIL : .....

NOM ET PRÉNOM DES JOUEURS

(LA LISTE EST MODIFIABLE JUSQU'AU JOUR DU TOURNOI)

NOM	PRÉNOM	ÂGE	SEXE

ÉTABLIR LE CHÈQUE (25€ PAR ÉQUIPE) À L'ORDRE DE L' OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE CHÂTEAU-THIERRY ET L'ADRESSER ACCOMPAGNÉ DU PRÉSENT BULLETIN D'INSCRIPTION À L'OMS :

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE CHÂTEAU-THIERRY  
3 AVENUE WILSON  
02400 CHÂTEAU-THIERRY

INSCRIPTION AVANT LE 2 SEPTEMBRE (VALIDÉE LORS DE LA RÉCEPTION DU PAIEMENT, ET DU DOSSIER COMPLET)

JE DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR RELATIF À L'UTILISATION DES BULLES, AINSI QU'AUX CONSIGNES DE SÉCURITÉ D'USAGE AFIN DE M'Y CONFORMER ET D'EN FAIRE PART À MON ÉQUIPE.

JE DÉCLARE DÉGAGER LA VILLE DE CHÂTEAU-THIERRY DE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS D'ACCIDENT OU DE DOMMAGES DANS LA PRATIQUE DU BUBBLE FOOT.

JE M'ENGAGE ÉGALEMENT À REMBOURSER LE MATÉRIEL EN CAS DE DÉGRADATION VOLONTAIRE DE CELUI-CI.

FAIT À ....., LE .....  
SIGNATURE PRÉCÉDÉE DE LA MENTION «LU ET APPROUVÉ» :

DU MOIS DE JUILLET À SEPTEMBRE  
BOUGER AUTREMENT

BOUGER  
AUTREMENT

L'AGENDA DE MES LOISIRS ACTIFS

2017  
12h-17h30  
PALAIS DES SPORTS

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2017  
25<sup>E</sup> TRIATHLON DE L'OMOIS

Osez le défi!

**25<sup>e</sup> Triathlon de l'omois**

Dimanche 3 septembre 2017  
à Château-Thierry

CHAMPIONNAT DE PICARDIE SENIOR/MASTER

Natation : 750 m - Vélo : 25 km - Course à pied

http://tcomois.free.fr email : tcomois@free.fr

VILLAGE ASSOCIATIF

RENDEZ-VOUS À LA RENCONTRE  
DES ASSOCIATIONS DE LA VILLE

CULTURE  
JUMELAGES ...

ACCÈS LIBRE ET GRATUIT

SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2017  
VILLAGE ASSOCIATIF

LES RENDEZ-VOUS  
**ZOOM  
SUR ...**

SPORTIFS DE SEPTEMBRE